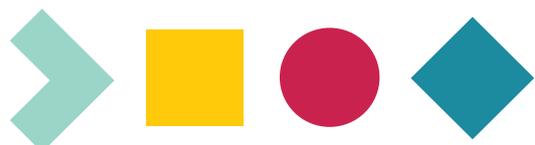




FORMASUP MÉDITERRANÉE

Si vous êtes alternant-e à l'Université en Région Sud...

vous êtes probablement inscrit au **CFA Universitaire Formasup Méditerranée** et bénéficiez de nombreux services tels qu'une aide au permis de conduire, des aides à la mobilité internationale, un accompagnement multiple tout au long de votre alternance.

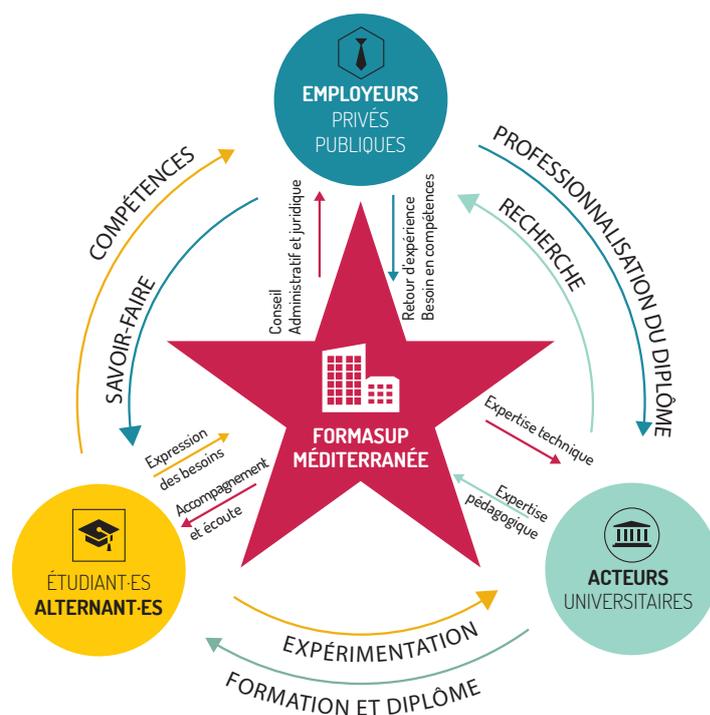


LE RÔLE DU CFA

EXPERT TECHNIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

Le CFA (Centre de Formation d'Apprenti-es) est un organisme de formation reconnu de l'enseignement supérieur spécialiste de l'alternance en Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est chargé de formaliser la relation par un contrat d'alternance entre les grands acteurs concernés : Entreprises, Étudiants et Universités. Le CFA a pour mission de veiller au bon déroulement de la vie du contrat. Grâce à sa position d'intermédiaire il est un partenaire expert en matière juridique, technique et sociale sur les 2 types de contrats existants : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Son rôle est multiple :

- Garantit le bon déroulement du contrat d'alternance sur les plans administratif et juridique
- Régit la totalité du cycle de vie des contrats d'alternance
- Conseille les 3 parties sur leurs droits, devoirs et engagements
- Écoute, soutient et accompagne les alternant-es tout au long de leur vie étudiante en alternance
- Assure le financement des formations
- Trouve des aides pour les apprenti-es (logement, transport, financière...)
- Attribue l'aide au permis
- Développe l'alternance à l'Université



UNE COMMUNAUTÉ DE PLUS DE 11 000 PERSONNES !

- Plus de 8000 Alternant-es et l'ensemble des Universitaires,
- Les entreprises et leurs représentants,
- Les organismes institutionnels privés et publics (OPCO, DREETS, ANASUP, MEDEF SUD etc.)



+ de 8000
Alternant-es



60 sites
de formation



+ de 3500
Entreprises



UN CENTRE DE FORMATION "HORS LES MURS" UNIQUE EN RÉGION SUD

En 2023-2024 le CFA compte + de 290 formations en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation réparties sur 60 différents sites implantés en région Sud.

L'expression "Hors les murs" signifie que les formations sont assurées à l'extérieur du siège, dans les locaux de nos quatre Universités partenaires en Région Sud et de leurs antennes. En plus des Universités, le CFA compte parmi ses partenaires l'École Centrale Marseille, l'INSTN de Cadarache et Sciences Po Aix.



APPRENTISSAGE OU PROFESSIONNALISATION DEUX CONTRATS, QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'alternance à l'Université peut s'opérer selon deux types de contrats : le Contrat d'Apprentissage (CA) et le Contrat de Professionnalisation (CP). Le principe est le même : allier formation à l'Université et formation en entreprise dans le but de bénéficier d'une double expérience et d'une meilleure employabilité. Les différences majeures entre les deux contrats résident dans leur mode de financement et les aides qui en découlent.

Pour plus de détails, consultez notre fiche pratique comparative en flashant le QRcode ci-dessus.

Nos engagements



Aux côtés de l'alternant-e

- Obtenez une assistance technique et administrative tout au long de la vie du contrat ou en cas de difficulté majeure.
- Profitez des aides mise à disposition : permis B, carte Zou (transports), premier équipement informatique, aide au logement, mobilité internationale.
- Bénéficiez d'un accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap.



Aux côtés de l'employeur

- Bénéficiez d'un accompagnement à la mise en place du contrat.
- Gagnez du temps grâce à la dématérialisation des contrats sur la plateforme Cactus.
- Obtenez une assistance technique et administrative tout au long de la vie du contrat ou en cas de difficulté majeure.



Aux côtés de la formation

- Participez à des Séminaires Qualité deux fois par an et à l'événement d'information et d'accompagnement de la rentrée.
- Recevez une assistance technique tout au long de l'année.
- Disposez d'un accompagnement spécifique pour la mise en place de la certification qualité ISO 9001. Plus d'informations relatives à cet accompagnement sur notre fiche pratique dédiée en flashant ce QRcode.



Contacts :

Pour vos questions sur le CFA contactez le siège :
contact@formasup-med.com - 04 91 14 04 50